

Lignes directrices de la DG, une solution : LA MOBILISATION !

Bruno Parent vient de publier à la une d'Ulysse un message exposant les lignes directrices de la DGFiP. Aurait-il pris conscience du profond malaise présent dans les services pour réaliser cet exercice de propagande ? Le climat social notamment avec les fortes mobilisations contre la loi travail, pour la défense des droits de l'ensemble des salarié.es, a-t-il pu peser ? A la DGFiP, la mobilisation des agents de Vierzon, la poursuite des actions et grèves dans d'autres départements et services (grèves tournantes dans les Pyrénées Orientales, l'Aude, le Gard, la Haute-Corse, suivies par le Var,...) n'y sont sûrement pas étrangères...

Selon le directeur général, notre ambition collective doit être « Évoluer pour mieux servir et pour mieux vivre » Or, c'est exactement l'inverse que portent les lignes directrices de la DGFiP. Elles confirment sans surprise les analyses de la CGT : les réformes actuelles ne visent qu'à intégrer d'avantage les Finances Publiques au projet libéral porté par le gouvernement.

En résumé, les lignes directrices sont un habillage pour faire croire à l'avenir de la DGFiP

Contre-vérités et généralités totalement déconnectées de la réalité des services :

«... nos missions tiennent toujours une place particulière dans la société française »... et «... notre culture de précision, notre savoir faire, nos compétences, sont des atouts reconnus... ». Pourtant, l'industrialisation, la démultiplication des tâches de travail et l'éloignement de l'utilisateur, sont la négation même de ces principes : course aux statistiques, perte de proximité pour les missions de contrôle fiscal, fragilisation de la séparation entre ordonnateur et comptable avec la généralisation des services facturiers, suppression du numéraire, accueil uniquement sur rendez vous, bientôt déclaration uniquement par internet et dématérialisation du paiement de tous les impôts...

Le but affiché est bien d'en finir avec l'accueil physique, d'accélérer les fusions/suppressions de services, de sites (en lien ou pas avec la réforme territoriale), de déployer au maximum des plateformes de contact, du travail en réseau entre SIE, le travail à distance, les pôles départementaux, supra-départementaux, interrégionaux, etc. Une véritable entreprise de démolition révélatrice du peu d'intérêt que porte notre gouvernement à la question fondamentale de la solidarité et de la redistributivité à travers l'impôt.

Est-ce là « évoluer pour mieux servir et pour mieux vivre » ?

C'est autant de reculs de l'offre de service public, de déshumanisation de la relation avec le contribuable.

Jamais nous n'avons eu au sein de notre administration un sentiment aussi fort de perte de sens du travail

Le directeur général reconnaît que « nos moyens diminuent et nos charges augmentent ». En réponse, il préconise comme solution, non pas l'évidence de la nécessité de moyens

supplémentaires, mais le recul des missions, la « masse critique » pour les équipes et une formation qui doit prendre acte de certaines évolutions.

Les allègements/délégations de tâches cités sont emblématiques : « contrôles allégés en partenariat dans la sphère du secteur public local, renforcement de l'action des centres de gestion agréés, délégation au comité national des experts des contrôles très complexes, consultation directe des fichiers de publicité foncière par les notaires », par exemple.

Nous avons bien sûr droit à la tarte à la crème des gains de productivité grâce à la dématérialisation et au numérique, pourtant générateurs de nouvelles tâches (jamais prises en compte) et d'inégalités (les niveaux de maîtrise de l'outil internet varient au sein de la population). La CGT n'a jamais été opposée aux nouvelles technologies. Celles-ci opèrent un changement dans la nature de certains travaux mais ne constituent pas un allègement notable au sein de l'ensemble de la chaîne de travail (gestion des mails avec des questions à répétition, appels téléphoniques pour aide technique, gestion des anomalies, etc...).

Le projet de prélèvement à la source, est présenté comme « un défi à relever... qui sollicitera de nombreuses équipes sur le terrain... qui modifiera sensiblement le recouvrement de l'impôt sur le revenu »... Mais il se fera sans moyens supplémentaires et il constitue un vrai risque budgétaire en matière de recouvrement mais « nos missions sont pérennes et l'existence de la DGFiP est pleinement assurée ». La manipulation sémantique est grossière : les chapitres expliquent comment prioriser nos tâches, ne plus toutes les effectuer, comment en déléguer, voire comment en privatiser.

Quelles missions seront sacrifiées pour réaliser ce défi du prélèvement à la source et quid après pour la DGFiP ?

Mauvaises conditions de travail et chantage à la carrière :

Les restructurations s'enchaînent à un rythme intenable et le manque d'effectifs s'accroît. Les risques psycho sociaux n'ont jamais été aussi élevés au sein de notre administration. Les plans de qualification ministériels se succèdent à la baisse. La mise en œuvre du RIFSEEP, avec réintroduction de parts variables dans la rémunération sur la base de l'évaluation individuelle, mettra les agents (et les services) en compétition. Le directeur général veut développer les postes à profil, limitant ainsi davantage les choix de carrières, tout comme les nouvelles règles de stabilité imposée en première affectation limitent les choix géographiques. Comble de l'ironie, M. Parent ose parler «d'efforts d'adaptation réussis de la part des cadres et des agents» !

Afin de pouvoir affecter les agents au gré des manques d'effectifs et des priorités politiques, il rappelle sa volonté de réorganiser les Résidences d'Affectations Nationales (déjà mis en œuvre dans certains départements) et les possibilités offertes aux cadres par PPCR (quitter la DGFIP ?).

La modification des règles de gestion ne s'appliqueraient qu'à celles et ceux «qui vont entrer dans la fonction publique ou qui viennent de passer un cap important dans la carrière (grade)» : pour ne pas rogner sur nos garanties, on nous demande donc de faire une croix sur nos carrières. Diviser pour mieux régner, c'est une stratégie bien connue pour supprimer les acquis !

Un dialogue social de façade :

Le directeur général annonce que «les inflexions post fusion ont d'ores et déjà été décidées et qu'elles vont se poursuivre». Pour monsieur Parent, s'il doit y avoir dialogue social, ce ne peut être que dans le cadre de l'accompagnement et de la mise en œuvre de ses réformes destructrices pour le service public. Ce n'est pas la conception de la CGT qui prône un dialogue social prenant en compte les revendications légitimes des agents et les besoins des usagers.

Nous ne portons pas le même projet :

M. Parent en appelle au «souci de l'équilibre entre les nécessités du service public et les aspirations de chacun». Seraient-elles intrinsèquement porteuses de contradictions ? Pour la CGT, les

intérêts du service public, répondant aux besoins de la population et à la redistribution des richesses, n'est en rien contradictoire avec les intérêts des agents de la DGFIP : il suffit de nous donner les moyens législatifs, budgétaires et en emplois nécessaires à la réalisation de l'ensemble de nos missions !

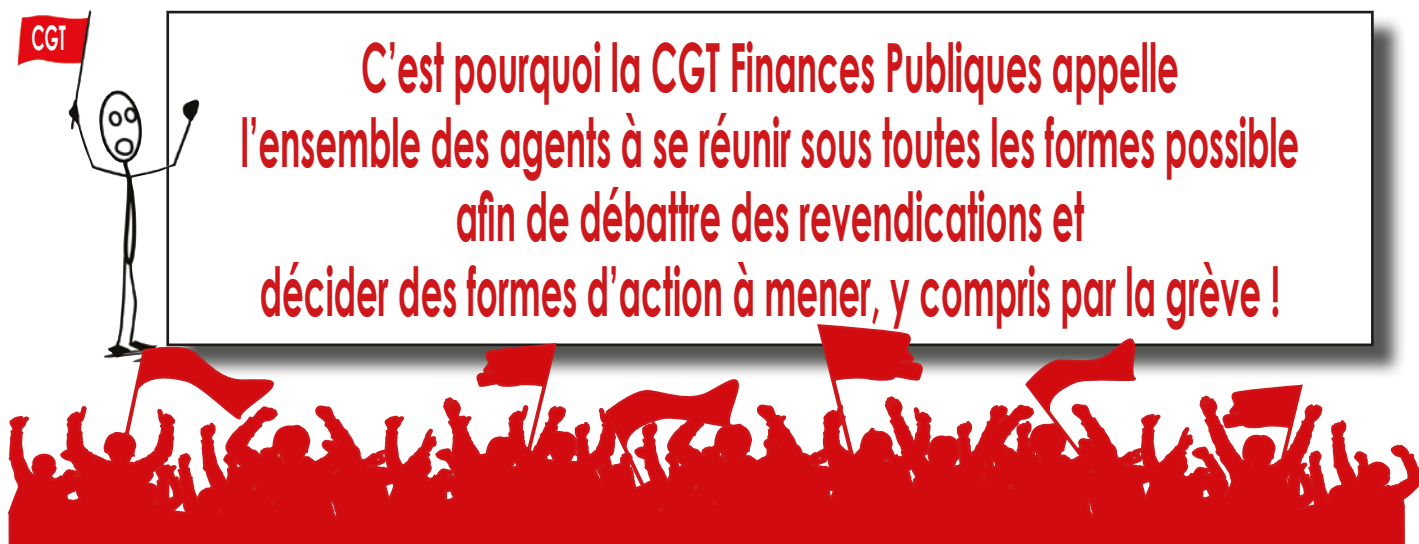
La CGT Finances Publiques porte le projet d'une DGFIP répondant à un certain nombre de principes :

Le maintien de l'ensemble de nos missions au sein de la sphère publique, la réponse à l'intérêt général (usagers, Etat, collectivités territoriales et établissements public, entreprises), l'égalité de traitement des citoyen.nes, la séparation stricte ordonnateur/comptable et assiette/recouvrement, la non séparation assiette/contrôle, un maillage territorial de proximité répondant pleinement aux besoins de la population et aux enjeux fiscaux, une fiscalité juste et efficace au profit du plus grand nombre.

Pour faire avancer notre projet, la CGT Finances Publiques revendique :

- ▶ l'abandon de la démarche stratégique et de la revue des missions ;
- ▶ le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;
- ▶ le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP ;
- ▶ le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;
- ▶ le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties ;
- ▶ une véritable revalorisation du point d'indice ;
- ▶ l'abandon du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et du PPCR ;
- ▶ le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

Seule la mobilisation du plus grand nombre permettra de combattre la casse organisée de nos services, de nos missions et de nos règles de gestion, pour promouvoir une administration à visage humain, soucieuse de la réalisation de l'ensemble des missions, dans de bonnes conditions de travail.



**C'est pourquoi la CGT Finances Publiques appelle
l'ensemble des agents à se réunir sous toutes les formes possible
afin de débattre des revendications et
décider des formes d'action à mener, y compris par la grève !**